FRC.4.1525[illegible]
Case FRC 19240

RAPPORT

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

AU NOM DU COMITÉ D'AGRICULTURE ET DE COMMERCE,

Sur la ſituation du commerce extérieur de la France pendant la révolution, en 1789.

Par M. GOUDARD, député de Lyon, à l'Aſſemblée nationale.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
1791.

THE NEWBERRY LIBRARY

RAPPORT

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

AU NOM DU COMITÉ D'AGRICULTURE ET DE COMMERCE,

Sur la situation du commerce extérieur de la France pendant la révolution, en 1789.

MESSIEURS,

VOUS touchez enfin aux termes de votre carrière; vous venez de constituer en corps de nation un grand peuple tourmenté pendant près de quatorze siècles par l'incertitude de son existence politique. Maintenant que la France, sous l'empire des lois, va marcher constamment vers la prospérité, vous jugerez sans

doute devoir consacrer quelques-uns des derniers momens de votre vie publique à embrasser les principales ressources de ce vaste & riche territoire qu'un peuple actif & ingénieux doit désormais mettre lui-même en valeur.

C'est dans cet objet, autant que pour répondre par des faits à l'imputation des ennemis de la révolution, qui publient qu'elle a creusé le tombeau de notre industrie, que votre comité d'agriculture & de commerce m'a chargé de vous présenter un tableau de la situation du commerce françois en 1789, première année de la liberté.

Vous jugerez par l'analyse de nos relations commerciales au moment même de la conquête de notre liberté, dans cet instant où de grands dangers & les plus chers intérêts suspendoient en quelque sorte toutes les facultés productrices du travail, ce qu'a pu le peuple françois au milieu même des crises de la révolution; vous appercevrez en même temps tout ce qu'il est capable d'entreprendre & d'exécuter, aujourd'hui que, régénéré par vos lois, il va se mouvoir à volonté dans les vastes combinaisons du travail, agrandies encore sous l'influence des fortes conceptions qu'enfantent toujours avec fruit l'amour & la possession de la liberté.

Nous considérons les relations commerciales extérieures de la France, sous cinq divisions, 1°. relations en Europe; 2°. relations avec nos isles d'Amérique; 3°. armemens pour les Indes orientales; 4°. exploitation des pêches; 5°. mouvement de notre navigation dans les mers d'Europe & sur nos côtes.

En vous présentant successivement, Messieurs, les principaux élémens qui composent chaque division, & en rapprochant les documens commerciaux rassemblés pour 1789, de ceux recueillis en 1788, d'après les dépouillemens des journaux des douanes frontières, vous trouverez dans ce parallèle la mesure du plus ou moins d'activité qu'a éprouvée, dans l'année de la révolution, chaque partie principale de l'industrie françoise.

1°. *Du commerce françois en Europe.*

Nous comprenons sous cette première division, non-seulement nos relations avec l'Espagne, le Portugal, l'Italie, l'Angleterre & tous les peuples du nord, mais encore avec les Etats-Unis d'Amérique, les Levantins & les nations barbaresques. Résultat premier, A

Vous vous rappelez, Messieurs, que l'exercice du commerce a deux branches, nos achats qui constituent les importations, & nos ventes qui composent les exportations.

Je dois vous observer que les relations commerciales des ci-devant provinces d'Alsace, de Lorraine & des Trois-Evêchés avec l'étranger, ne font pas partie de l'énumération qui va suivre, attendu qu'elles communiquoient encore librement avec lui en 1788 & en 1789, années mises en parallèle, de manière qu'on n'avoit alors aucuns moyens mécaniques de constater l'étendue de leur commerce extérieur; je ne citerai dans les calculs que les sommes rondes, afin de rendre

plus faciles tous les rapprochemens entre les deux époques comparées.

Les importations de l'étranger en France, qui montoient en 1788 à 302 millions, s'élèvent a la vérité, en 1789, à 345 millions; mais c'est par une circonstance absolument étrangère à la révolution : en effet, la disette des grains nous a obligés d'importer cette dernière année pour une valeur de 73 millions en grains, farines & légumes, objets qui ne sont compris que pour 13 millions dans la masse des importations de 1788, de sorte que sans cette disette nos importations eussent été moindres de 17 millions en 1789 qu'en 1788.

Résultat nº. premier, B. D'un autre côté, on apperçoit que les articles manufacturés, que nous avons reçus ostensiblement de l'étranger en 1789, ne s'élèvent qu'à 57 millions, tandis que les mêmes articles composoient, en 1788, une valeur de 62 millions; nous paroissons donc avoir payé un tribut moindre de 5 millions à l'industrie étrangère pendant l'année de la révolution.

Je ne fais entrer dans ce calcul aucunes données approximatives sur la contrebande, parce qu'elles entraîneroient dans une série de propositions qu'il faudroit appliquer, tant aux importations qu'aux exportations de l'une & l'autre époque, & que les élémens de ces différens problèmes embarrasseroient la marche de cette esquisse destinée à vous présenter rapidement les principales circonstances bien constatées de notre commerce pendant la révolution.

Résultat nº. premier, A. Les exportations de France pour toutes les puissances

ou contrées de l'Europe, préſentent, en 1788, une valeur en marchandiſes de 365 millions; cette valeur, pour 1789, n'eſt que de 357 millions; il exiſte donc une différence en moins de 8 millions, pour la dernière époque, celle de la révolution: mais cette foible diminution ſur une maſſe de ventes de cette importance eſt d'autant moins alarmante, qu'elle porte ſur un moindre débouché, en 1789, des marchandiſes étrangères dont il ſe tient entrepôt dans quelques ports du royaume, & qui ne procurent que des profits modiques d'emmagaſinage & de commiſſion.

En analyſant au contraire les claſſes de marchandiſes qui compoſent, en 1789, la ſomme d'exportations de 357 millions, on reconnoît que nos ventes en marchandiſes patrimoniales & en denrées de nos colonies, ont obtenu, cette année, un débouché progreſſif comparé avec celui de l'année précédente; ce qui eſt un bienfait pour les propriétaires fonciers, les agriculteurs & tous les agens de nos manufactures.

S'agit-il, par exemple, de ſuivre les produits de notre ſol dans les marchés européens, on apperçoit que, ſi nos vins préſentent à l'une & l'autre époque une vente de 24 millions, celle de nos eaux-de-vie, de la valeur de 9 millions, en 1788, s'eſt élevée à 12 millions en 1789? Réſultat n premier, C

Cherche-t-on à connoître quelle faveur obtiennent chez l'étranger les articles de l'induſtrie françoiſe? On découvre que nos marchandiſes ouvragées particulièrement en laine & ſoie, ne préſentent qu'une valeur de 97 millions en 1788, lorſque cette maſſe eſt de Réſultat n premier, D

104 millions pour 1789, ce qui annonce, à l'égard de cette dernière époque, une augmentation de 7 millions, notamment en draps & effets de laine & de soie.

Résultat n°. premier, A. Enfin, veut on apprécier si les consommateurs européens ont un goût persévérant pour nos denrées d'Amérique, les sucres & cafés? On apperçoit que la totalité des ventes de cette nature, qui n'étoit que de 157 millions en 1788, s'élève à 160 millions pour 1789, année de la révolution.

Ainsi, sous les trois points-de vue, de l'intérêt de notre agriculture, de l'intérêt de nos manufactures, de l'intérêt de nos colonies, les relations extérieures de la France n'ont éprouvé aucun effet désastreux de notre situation intérieure en 1789; & si nous n'avons pas acquis cette année une semblable masse de matières d'or & d'argent que les années précédentes, pour en nourrir notre circulation, non-seulement cette circonstance est étrangère à la révolution, mais nous voyons encore que l'achat des subsistances n'a pas dû entraîner l'écoulement de notre ancien numéraire, puisque, ainsi qu'on l'a vu, nous nous le sommes procuré, en 1789, avec nos propres marchandises; enfin, toutes compensations bien observées dans nos comptes respectifs avec les puissances, nous devons encore avoir obtenu une créance définitive sur l'étranger de plusieurs millions.

Résultat n°. 2°. *De nos relations avec nos isles d'Amérique.*

Notre commerce avec les isles d'Amérique & la

partie d'Afrique qui en eſt une dépendance, comprend, d'un côté, les expéditions de France en marchandiſes de toute ſorte, & d'un autre côté, les retours dans nos ports en denrées d'Amérique.

Nos expéditions, pendant les trois années qui ont précédé celle de la révolution, montoient à 98 millions, & elles ne s'élèvent qu'à 78 millions en 1789. Ce déficit de 12 millions a également ſa ſource dans la diſette qui a tourmenté la France en 1789. Les étrangers admis à approviſionner nos colonies, que nous ne pouvions alors ſubſtenter entièrement, ont profité des facilités qu'ils ont obtenues pour introduire dans ces Iſles, avec des farines, quelques autres parties de marchandiſes en concurrence avec celles de France.

Quant aux retours dans nos ports en denrées d'Amérique, ils préſentent, année moyenne de 1786, 1787 & 1788, une valeur de 190 millions, & cette maſſe de retours, en 1789, s'eſt élevée à 218 millions, ce qui offre une augmentation de 28 millions en faveur de la révolution. Ainſi les avantages & les déſavantages ſe balancent encore dans l'exercice de cette partie du commerce françois.

3°. *Des armemens pour les Indes orientales.*

En reportant, Meſſieurs, votre attention ſur les armemens deſtinés pour les indes orientales, qui comprennent nos relations avec les Iſles de France & de Bourbon, & nos établiſſemens dans l'Inde & en Chine, vous reconnoîtrez qu'en 1789 il a été ex- Réſultat 3.

pédié de France, pour ces parages, 24 mille tonneaux chargés de 16 millions, tant en marchandises qu'en piastres, soit pour le compte des négocians, soit pour celui des actionnaires composant l'ancienne association de la compagnie françoise des Indes. L'année moyenne de leurs armemens prise sur 1786, 1787 & 1788, offre une semblable quantité de 24 mille tonneaux : mais la somme des chargemens en marchandises & piastres, ou frais d'expéditions, s'élève à 19 millions ; c'est donc 3 millions de plus que le montant des cargaisons expédiées pendant l'année de la révolution.

Cette variation a sa source dans l'incertitude qu'ont dû concevoir à cette époque les actionnaires formant l'ancienne association de la compagnie des Indes, sur la durée de leur privilége ; inquiétude qui les a poursuivis dès 1788, & les a conduits à diminuer dès lors leurs avances.

4°. *De l'exploitation des pêches.*

Résultat n°. La plus importante des pêches françoises, la seule sur laquelle votre comité ait pu se procurer des renseignemens complets, c'est celle de la morue au banc de Terre-Neuve en Amérique. Cette branche particulière d'industrie, qui forme une école de matelots pour la marine françoise, a été moins considérable en 1789 que les années précédentes.

En effet, l'année moyenne des trois qui ont précédé celle de la révolution, présente 48 mille ton-

neaux employés à la pêche de la morue, & on n'apperçoit que 41 mille tonneaux pour 1789.

Le produit en argent de cette pêche paroît également plus foible pour cette dernière époque ; car ce produit ne préſente alors qu'une valeur de 12 millions, tandis que l'année moyenne de 1786, 1787 & 1788, s'eſt élevée juſqu'à 14 millions. Cette diminution doit être attribuée à la concurrence qu'éprouvent les pêcheurs françois de la part des Anglois, & ſur-tout des Américains libres, qui trouvent moyen d'approviſionner nos colonies de morue de leurs pêches, en éludant le paiement du droit mis à leur importation, pour établir une préférence en faveur de la morue de pêche françoiſe. Mais vous devez eſpérer, Meſſieurs, que ce déſavantage ne tardera pas à diſparoître, au moyen de la ſage meſure que vous avez adoptée en décrétant, ſur la demande de votre comité, le maintien & l'augmentation des primes d'encouragemens, pour cette branche ſi importante de votre commerce.

5°. *De la navigation dans les mers d'Europe, & ſur nos côtes.*

Vous appercevez, Meſſieurs, les principaux avantages qui peuvent réſulter pour la Nation d'un grand mouvement dans la navigation. D'abord un grand nombre de bâtimens nationaux, occupés aux tranſports maritimes, néceſſite l'exiſtence d'un certain nombre de matelots qui, en temps de guerre, de- Réſultat 5°.

viennent les défenseurs de l'empire. Ensuite, le transport des marchandises d'importation & d'exportation par des bâtimens nationaux, préférablement à l'emploi des navires étrangers, entraîne des bénéfices considérables au profit des navigateurs qui s'occupent du voiturage maritime.

Vous allez juger, Messieurs, jusqu'à quel point, ces différentes circonstances nous sont favorables dans le mouvement de notre navigation en Europe & sur nos côtes.

Le transport des marchandises d'importation & d'exportation entre la France & les nations qui fréquentent les mers d'Europe, a entraîné l'emploi, en 1789, de douze cent mille tonneaux de toute nation (1); on n'y comptoit que deux cent soixante mille tonneaux françois. En 1788, il avoit été employé au même objet onze cent soixante mille tonneaux de toute nation, & la part des François fut de trois cent trente mille tonneaux. Notre désavantage progressif à cet égard provient de la grande activité que déploie l'Angleterre pour envahir sur nous, à la faveur de nos relations commerciales, le transport maritime.

Quant à la navigation sur nos côtes ou de port en port du royaume, elle s'exerce entièrement par les navigateurs françois : en effet, sur un million de tonneaux ou environ (2), qu'elle occupe annuelle-

(1) Nombre relatif calculé par celui des voyages, au lieu du nombre effectif qui ne peut être constaté que par l'enregistrement de la contenence des bâtimens lors de la construction.

(2) Nombre calculé par celui des voyages.

ment, on ne compte pas six mille tonneaux étrangers.

Quoi qu'il en soit, Messieurs, la défaveur qu'éprouve notre marine marchande dans notre commerce extérieur en Europe, mérite la plus sérieuse attention de votre part, ou de celle de la législature qui vous succédera.

Vous venez, Messieurs, de jeter un coup-d'œil rapide sur l'état de l'industrie françoise pendant la révolution; vous n'avez apperçu dans ce tableau aucuns indices qui vous annonçassent de manufactures ruinées, des produits agricoles sans débouchés, des denrées coloniales sans consommateurs. La marche habituelle de notre commerce n'est point renversée; sans doute certaines branches ont éprouvé, en 1789, quelques variations; mais l'intempérie des saisons n'annonçoit-elle pas, dès 1788, de nouveaux besoins pour l'année suivante? Retracer, Messieurs, cette malheureuse circonstance, n'est-ce pas rappeler que votre courage n'a pas seulement eu à combattre & à déjouer les machinations des malveillans, avant que vous eussiez pu fonder la liberté d'un grand peuple?

Si vous quittez, Messieurs, les climats étrangers pour suivre, dans l'intérieur même de la France, les effets de la révolution sur l'industrie nationale, votre œil vigilant & paternel appercevra la plus grande activité dans le travail de nos manufactures qui emploient la laine, le lin, le chanvre & la soie, toutes matières que notre sol fournit en certaines quantités, mais que l'agriculture françoise perfectionnée pourra bientôt livrer à nos fabriques en proportion de leurs besoins.

En parcourant le royaume, on remarque le plus grand mouvement, dans les fabriques de Languedoc, (pardonnez-moi, Messieurs, cette ancienne nomenclature pour être mieux compris des partisans du vieux régime) soit, dis-je dans les fabriques du Languedoc qui façonnent les draps recherchés au Levant, soit dans celles de Normandie qui travaillent principalement la laine, le lin & le coton, soit dans les manufactures de la Bretagne & de la Flandre où l'on tisse spécialement le lin & le chanvre, soit dans celles de la Champagne & de la Picardie, renommées, l'une par ses draps fins, l'autre par ses batistes; par tout l'abondance des matières premières & l'activité des commandes pressent l'ouvrier intelligent & laborieux d'augmenter graduellement le produit de son industrie.

Enfin il est notoire qu'à Paris la fabrique des gazes, l'une des branches principales, est dans une grande faveur de débit. Quant à moi, Messieurs, en ma qualité de député de Lyon, je puis certifier que dans cette dernière ville, célèbre par le goût & l'abondance annuelle des produits en ouvrages de soie, matières travaillées également avec succès à Tours, à Nîmes & dans quelques autres parties méridionales de la France, que Lyon, dis-je, éprouve une telle activité dans le travail, que les productions brutes alimentent sans relâche l'industrie de ses habitans, dont le nombre suffit à peine pour élever la somme d'ouvrages au niveau des demandes. Cette connoissance intime que j'ai du commerce présent de cette ville me porte

à assurer que le besoin de fabriquer en semblable abondance doit se perpétuer, & qu'il n'y point d'obstacles à l'exercice de cette active industrie.

Que vos détracteurs osent donc rapprocher l'effet des événemens qui ont environné le berceau de la constitution, des suites d'une seule des calamités produites par l'intolérance & le despotisme ? Qu'ils comparent quelques centaines d'émigrans composant les classes oisives, orgueilleuses, opprimantes de la société, abandonnant aujourd'hui volontairement leur patrie dont ils s'efforcent de mériter la haine, avec ces essaims, ces millions d'hommes paisibles, industrieux, poursuivis par le glaive, lors de la révocation de l'édit de Nantes, forcés d'emporter chez l'étranger, avec les regrets de leurs concitoyens, nos arts, nos manufactures & notre numéraire : ce sont des historiens, en même temps agens du despotisme, qui ont perpétué la mémoire de ces événemens. Les intendans de la fin du siècle dernier, dans leurs mémoires, sur-tout ceux de Normandie, du Poitou, de la Guienne, de la Touraine & du Languedoc ont été entraînés par la force de la vérité, à révéler à la cour de Louis XIV les pertes immenses causées à la France par cette disposition cruellement mémorable.

Exige-t-on des rapprochemens plus récens : Calculons les pertes de notre commerce pendant la seule guerre de 1756. Nous trouvons, Messieurs, à cet égard, des faits bien précis dans un ouvrage sur *la balance du commerce*, publié récemment par M. Arnould, qui vous en a fait hommage, & dont l'objet principal Résultat 6.

eſt de préſenter la variation du commerce de la France à différentes périodes de ce ſiècle juſqu'au moment de la révolution.

Votre comité, qui a fait une attention particulière à cet ouvrage fondamental (1), y a reconnu que nos exportations en Europe, qui montoient à 285 millions, pendant l'année moyenne des ſept qu'a duré la paix d'Aix-la-Chapelle, étoient tombées, pendant la guerre de 1756, année commune, à 230 millions, ce qui offre un déficit annuel de 55 millions, que nos expéditions pour nos iſles d'Amérique, & la partie d'Afrique qui en eſt une dépendance, s'élevèrent, pendant la même paix d'Aix-la-Chapelle, à 37 millions, & qu'elles ne ſurpaſsèrent pas 13 millions, pendant cette guerre de 1756; c'eſt encore une diminution périodique de 24 millions; qu'enfin nos cargaiſons, pour les Indes orientales, furent de 18 millions pendant la paix d'Aix-la-Chapelle, & ne montèrent à plus de 5 millions pendant la guerre de 1756; c'eſt un dernier déficit annuel de 13 millions. Qu'avons-nous donc recueilli, Meſſieurs, de tant de déſaſtres éprouvés par notre commerce? .....LA PAIX HONTEUSE DE 1763.

De quel ſpectacle différent ne ſommes-nous pas aujourd'hui témoins? Vingt-ſix millions d'hommes ſe créent une exiſtence politique, au milieu des obſtacles, des oppoſitions, des haines; cependant les four-

(1) Cet ouvrage ſe trouve chez Buiſſon, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 20, & au Palais-Royal.

ces de la prospérité n'en sont pas taries ; il reste de plus à ce peuple, à la suite d'une agitation salutaire, le bienfait inestimable de SA CONSTITUTION.

Un semblable fait ne mérite-t-il pas d'être connu des contemporains, & de passer aux générations futures, afin qu'ils puissent apprécier combien sont puissans & efficaces les efforts d'une nation qui veut la liberté ?

Vous pouvez donc, Messieurs, reporter cette idée consolante dans vos foyers, savoir que les principales sources de la prospérité de la France n'ont reçu aucun échec de la révolution. Vous y serez même bientôt témoins de la forte émulation dont seront animées toutes les classes actives de la société. Vous aurez contribué à ce mouvement générateur du travail, par de grandes dispositions législatives & administratives ; & si vous n'avez pu embrasser tout l'ensemble, ni suivre toutes les ramifications du système commercial, vous jugerez sans doute indispensable de préparer à vos successeurs les moyens de vivifier les parties languissantes de notre commerce. Vous avez reconnu, dans le tableau que je viens d'esquisser, que notre navigation extérieure en Europe, a besoin, pour prospérer, de quelques ressorts puissans, & que l'état de la pêche françoise à Terre-neuve mérite également une attention particulière.

Je vous prie d'observer, Messieurs, que le mot *commerce*, prononcé dans le sein d'une assemblée législative qui embrasse dans ses institutions les intérêts généraux de la grande famille françoise, ne peut ja-

mais s'appliquer à des faveurs, à des encouragemens, à des immunités au profit d'une section spéciale de cette même société. Le mot *commerce* est pris ici dans cette acception générale qui renferme l'idée du travail annuel des membres de l'association. Si ce travail constitue les rapports directs de l'homme avec la terre, il se nomme *agriculture*; si ce travail a pour objet la préparation ou la combinaison des matières que produit le sol, il s'appelle *manufacture*; si ce travail occupe des agens particuliers au transport & à l'échange des matières brutes & ouvragées, il se nomme *trafic* ou *négoce*.

Ces trois élémens fondamentaux de la puissance d'une nation, ces principes de richesses qui acquittent les frais de gouvernement, & salarient tous les fonctionnaires publics, ont besoin, chez une nation qui possède un vaste territoire, d'être continuellement rapprochés, comparés & combinés, afin de diriger ces élémens de manière à obtenir une masse de travail, la plus considérable possible, au profit de la société entière.

Vous appercevez, Messieurs, d'après ces définitions, la nécessité d'un centre où viennent aboutir les traces de l'expérience particulière des corps administratifs témoins dans leur sphère respective, des besoins & des ressources de chaque localité. Ce centre, suivant vos décrets, doit être le ministre de l'intérieur; mais pour qu'il puisse efficacement employer les connoissances commerciales rassemblées de toutes les parties du royaume, & présenter au corps législatif des obser-

vations motivées sur les moyens d'amélioration dont seront susceptibles les branches de notre industrie agricole ou manufacturière, vous jugerez sans doute indispensable d'organiser incessamment cette partie du département du ministre de l'intérieur.

Votre comité d'agriculture & de commerce a depuis long-temps préparé sur cet objet un plan général conforme aux principes de la liberté, plan qui sera économique & nécessairement efficace, tandis que l'ancien système de surveillance pour le commerce, étoit dispendieux, inquisitorial, dirigé par une marche lente & embarrassée, & sans point unique d'utilité générale. Je vous prie, Messieurs, d'autoriser votre comité d'agriculture & de commerce à se réunir à ceux de constitution & des contributions publiques, afin de concerter le plan de la nouvelle organisation d'une correspondance centrale de commerce, dont les principales bases sont déja rassemblées, & dont l'effet sera de conduire à classer toutes les connoissances qui s'y rapportent, à faciliter l'application ou l'accord des principes & des faits de la part de la prochaine législature, & contribuer ainsi sensiblement à l'amélioration de la fortune publique.

EXTRAITS des différens résultats formés dans le Bureau de la Balance du commerce, sur les importations, les exportations & la navigation de la France dans toutes les parties du globe, à différentes époques, & notamment pendant la révolution.

N°. Ier. A. Premier résultat du commerce en EUROPE, qui comprend nos relations avec l'Espagne, le Portugal, l'Italie, l'Angleterre, les Peuples du Nord, les Etats-Unis d'Amérique, les Levantins & les Nations Barbaresques.

CLASSES PRINCIPALES DES IMPORTATIONS.

DÉNOMINATION DES MARCHANDISES.	En 1789.	En 1788.
PREMIÈRE CLASSE.		
Bois de toute nature, métaux, charbons, cendre, soude, potasse, brai, goudron, suifs, marbre, pierre, soufre, graines & autres productions brutes de la terre.....	45,603,000#	51,810,000#
DEUXIÈME CLASSE.		
Matières premières pour les manufactures, les fabriques & les arts; telles que soie, laine, coton, chanvre, lin, poil de chèvres, filés divers, cire brute, cuir, cuirs & peaux en poil, huile de poissons, plumes non apprêtées, &c.....	72,525,000	81,388,000
TROISIÈME CLASSE.		
Objets manufacturés en laine, soie, coton, chanvre, lin, poil ou mêlés de ces matières, &c.....	43,583,000	46,787,000
QUATRIÈME CLASSE.		
Autres articles d'industrie étrangère. Cuirs & peaux apprêtés, pelleterie, mercerie, quincaillerie, ouvrages en cuirs, en bois, en métaux, en crêpes, en fatunce, poterie, terraille, papeterie, sellerie, voitures, &c..	14,072,000	16,555,000
CINQUIÈME CLASSE.		
Comestibles. Beurre, chairs salées, fromages, fruits confits & secs, bled, farine, grains de toute sorte, huile d'olive, poissons, cacao d'Espagne, café du Levant, sucres raffinés en Angleterre, thés du commerce étranger dans l'Inde.....	115,174,000	62,227,000
Voyez l'article particulier des grains & farines exprès, faisant partie de cette cinquième classe.		
SIXIÈME CLASSE.		
Boissons. Eaux-de-vie de grains, de vins d'Espagne, vins de liqueurs, & bières.....	6,815,000	8,859,000
SEPTIÈME CLASSE.		
Bestiaux & bêtes de sommes. Bœufs, porcs, moutons, chevaux, mules & mulets.....	8,494,000	9,532,000
HUITIÈME CLASSE.		
Drogueries médicinales. Manne, quinquina, séné, safran & autres drogues propres à la teinture, gomme, thus, citron, cochenille, garance, indigo, alfafy, mine de plomb, &c.....	18,732,000	15,406,000
NEUVIÈME CLASSE.		
Épiceries. Girofle, poivre, canelle.....	3,282,000	4,366,000
DIXIÈME CLASSE.		
Tabacs en feuilles.....	7,965,000	4,123,000
ONZIÈME CLASSE.		
Marchandises diverses en une infinité d'articles de moindre importance.....	1,267,000	2,114,000
Valeurs totales des marchandises importées....	345,083,000#	302,277,000#

CLASSES PRINCIPALES DES EXPORTATIONS.

DÉNOMINATION DES MARCHANDISES.	En 1789.	En 1788.
PREMIÈRE CLASSE.		
Bois, métaux, combustibles & autres productions brutes de la terre.....	4,932,000#	5,860,000#
DEUXIÈME CLASSE.		
Matières premières pour les manufactures, les fabriques & les arts, soie, laine, coton autre que des Colonies françoises; chanvre, &c.....	11,169,000	13,464,000
TROISIÈME CLASSE.		
Objets manufacturés en laine, soie, coton, chanvre, lin, poil ou mêlés de ces matières, &c.....	83,735,000	78,143,000
QUATRIÈME CLASSE.		
Autres articles d'industrie nationale. Mercerie, quincaillerie, cuirs & peaux apprêtés, papiers à cerire, points, parchemin, bijouterie, orfévrerie, les laques, meubles, glaces, ouvrages en bois, cuivres; autres ouvrages de modes, habillemens, parfumerie, librairie, savons, verrerie, &c.	20,775,000	19,121,000
CINQUIÈME CLASSE.		
Comestibles. Bled, farine, légumes, grains de toute sorte, huile d'olive, morue, sel, fruits de Provence, miel, chairs salées, cacao, cafés & thés du commerce étranger, retenus, &c.....	12,078,000	26,772,000
SIXIÈME CLASSE.		
Boissons. Vins de Bordeaux & autres de France, eaux-de-vie de vins du royaume & d'Espagne, eaux-de-vie de grains, liqueurs, sirop, taffia & vinaigres.....	43,716,000	49,278,000
SEPTIÈME CLASSE.		
Bestiaux & bêtes de sommes. Bœufs, porcs, moutons, chevaux, mules & mulets.....	4,647,000	6,398,000
HUITIÈME CLASSE.		
Drogueries pour la médecine. Safran, quinquina, rhubarbe, drogues pour la teinture, gomme du Sénégal & arabique, cochenille, noix de galle, verdet, &c.....	7,843,000	6,547,000
NEUVIÈME CLASSE.		
Épiceries. Girofle, poivre, canelle.....	564,000	879,000
DIXIÈME CLASSE.		
Tabacs en feuilles & rapés.....	2,904,000	3,755,000
ONZIÈME CLASSE.		
Marchandises diverses en une infinité d'articles de moindre importance.....	2,131,000	2,780,000
DOUZIÈME CLASSE.		
Articles provenant du commerce français dans l'Inde. Cafés Bourbon & moka, falpêtre, thés de Chine, étoffes & toileries.....	3,619,000	3,455,000
TREIZIÈME CLASSE.		
Denrées des Isles françaises de l'Amérique. Café, sucre, indigo, gingembre, rocou & coton, &c.	160,501,000	157,733,000
Valeurs totales des marchandises exportées....	357,604,000#	365,585,000#

Rapport sur la situation du commerce extérieur de la France pendant la révolution, en 1789.

Suite du Résultat n°. I^er. Commerce en Europe, &c.

RAPPROCHEMENS

ENTRE QUELQUES BRANCHES PRINCIPALES D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION.

N°. I^er. *IMPORTATIONS des Grains, Farines & Légumes.*

B.

	En 1789.	En 1788.
Grains de toute sorte.	59,840,000#	11,337,000#
Farine.	8,809,000	838,000
Légumes.	3,160,000	1,196,000
TOTAUX.	73,009,000#	13,355,000#

N°. I^er. *EXPORTATIONS des Vins & Eaux-de-Vie.*

C.

VINS.	En 1789.	En 1788.
Vins de Bordeaux.	14,547,000#	13,680,000#
de tout autre cru du royaume.	9,888,000	10,064,000
TOTAUX.	24,435,000#	24,344,000#

EAUX-DE-VIE.	En 1789.	En 1788.
Eaux-de-vie de Vins de France.	12,083,000#	9,000,000#
d'Espagne.	3,000,000	3,677,000
TOTAUX.	15,083,000#	12,677,000#

N°. I^er. *EXPORTATIONS des étoffes de laine & étoffes de soie, &c.*

D.

ÉTOFFES DE LAINE, DE POIL OU MÊLÉES.

ANNÉE 1789.	
Draps de Laine.	15,964,000#
Étoffes de Laine.	6,074,000
de Poil.	1,840,000
de Poil & Laine.	759,000
Couvertures.	261,000
TOTAL en 1789.	24,898,000#

ANNÉE 1788.	
Draps de Laine.	15,506,000#
Étoffes de Laine.	4,902,000
de Poil.	1,713,000
de Poil & Laine.	58,000
Couvertures.	145,000
TOTAL en 1788.	22,324,000#

ÉTOFFES DE SOIE, ENRICHIES OU MÊLÉES.

ANNÉE 1789.	
Dentelles de fofe.	2,087,000#
Étoffes riches or & argent.	1,631,000
de foie.	18,755,000
mêlées de foie.	1,165,000
Gazes de foie.	4,483,000
mêlées de foies diverses.	119,000
Mouchoirs de foie.	551,000
Rubans de foie.	32,317,000
TOTAL en 1789.	51,163,000#

ANNÉE 1788.	
Dentelles de foie.	2,968,000#
Étoffes or & argent.	1,473,000
de foie.	13,771,000
mêlées de foie.	714,000
Gazes de toute sorte.	4,784,000
Mouchoirs de foie.	117,000
Rubans de foie.	2,190,000
TOTAL en 1788.	25,888,000#

N°. 2. *RÉSULTAT du commerce de la France avec les Isles d'AMÉRIQUE & la partie d'AFRIQUE qui en est une dépendance.*

EXPÉDITIONS DES PORTS DE FRANCE.		RETOURS DANS LES PORTS DE FRANCE.	
ANNÉES.	VALEURS TOTALES.	ANNÉES.	VALEURS TOTALES.
1786.	87,084,000ᵗᵗ	1786.	174,831,000ᵗᵗ
1787.	90,767,000	1787.	185,047,000
1788.	93,567,000	1788.	212,738,000
Total des 3 années.	271,418,000ᵗᵗ	Total des 3 années.	572,616,000ᵗᵗ
Année moyenne.	90,473,000	Année moyenne.	190,872,000.
Année 1789.	78,314,000ᵗᵗ	Année 1789.	218,000,000

N°. 3. *RÉSULTAT du commerce de la France aux INDES ORIENTALES.*

ANNÉES.	Tonnage des Bâtimens expediés.		Valeur des cargaisons sorties en piastres & marchandises.	
1786.	18,335	tonneaux.	Les trois quarts en piastres. L'autre revient en marchandises. 24,959,000ᵗᵗ	
1787.	21,108		25,566,000	
2788.	32,933		La totalité en marchandises pour les Iles de France & de Bourbon. 7,257,000	Nota. La Compagnie n'a fait partir cette année aucun vaisseau pour l'Inde.
Total des 3 années.	72,376		57,783,000ᵗᵗ	
Année moyenne.	24,125		19,261,000	
Année 1789.	24,761	tonneaux.	16,331,000ᵗᵗ	

N°. 4. *RÉSULTAT particulier à la Pêche de la morue à Terreneuve.*

ANNÉES.	Tonnage des Bâtimens sortis de France pour la Pêche.		Valeurs des produits de la Pêche.
1786.	51,143	tonneaux.	13,686,000ᵗᵗ
1787.	48,900		15,739,000
1788.	45,446		13,147,000
Total des 3 années.	145,489		42,563,000
Année moyenne.	48,496		14,187,000
Année 1789.	41,263	tonneaux.	12,000,000ᵗᵗ

N°. 5. *RÉSULTAT de notre Navigation dans les Mers d'Europe, & sur nos Côtes.*

NAVIGATION DANS LES MERS D'EUROPE.		Nombre de tonneaux d'importation & d'exportation.
ANNÉE 1789.	Tonnage françois	258,848 tonneaux.
	étranger	941,000
	Total du tonnage calculé sur le nombre de voyages des bâtimens	1,199,848
ANNÉE 1788.	Tonnage françois	329,304
	étranger	831,717
	Total du tonnage calculé sur le nombre de voyages des bâtimens	1,161,321 tonneaux.

NAVIGATION SUR NOS CÔTES OU DE PORT EN PORT DU ROYAUME.		Nombre de tonneaux chargés, naviguant dans nos Ports.
ANNÉE 1789.	Tonnage françois	899,564 tonneaux.
	étranger	6,797
	Total du tonnage calculé sur le nombre de voyages des bâtimens	906,343
	Tonnage françois	997,666
	étranger	2,334
	Total du tonnage calculé sur le nombre de voyages des bâtimens	1,000,000 tonneaux.

N°. 6. *RÉSULTAT des pertes de notre Commerce pendant la guerre de 1756, comparé avec sa situation pendant la paix précédente d'Aix-la-Chapelle.* Extrait de l'Ouvrage sur la Balance du Commerce, par M. ARNOULD (1).

PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE. ANNÉE MOYENNE DES SEPT, DE 1749 A 1755.		GUERRE DE 1756. ANNÉE MOYENNE DES HUIT, DE 1756 A 1763.	
EXPORTATIONS.	MONTANT DES EXPORTATIONS, suivant la valeur actuelle du Marc d'argent.	EXPORTATIONS.	MONTANT DES EXPORTATIONS, suivant la valeur actuelle du Marc d'argent.
Pour l'Europe, y compris le Levant	285,000,000#	Pour l'Europe, y compris le Levant	230,000,000#
Pour l'Amérique & la partie d'Afrique qui en eſt une dépendance	37,000,000	Pour l'Amérique & la partie d'Afrique qui en eſt une dépendance	13,000,000
Pour les Indes Orientales,	18,200,000	Pour les Indes orientales,	4,600,000

(1) *Voyez* les Tableaux numérotés 10, 11, 12 & 13 du troiſième volume de cet ouvrage, qui ſe trouve chez *Buiſſon*, Libraire, rue Haute-Feuille, N°. 20, & au Palais Royal.